Le Roi prédateur

Extrait de la publication

CATHERINE GRACIET
ÉRIC LAURENT

Le Roi prédateur

ÉDITIONS DU SEUIL
*25, bd Romain-Rolland, Paris XIVe*

Extrait de la publication

ISBN 978-2-02-108090-2

© ÉDITIONS DU SEUIL, MARS 2012

Le Code de la propriété intellectuelle interdit les copies ou reproductions destinées à une utilisation collective. Toute représentation ou reproduction intégrale ou partielle faite par quelque procédé que ce soit, sans le consentement de l'auteur ou de ses ayants cause, est illicite et constitue une contrefaçon sanctionnée par les articles L.335-2 et suivants du Code de la propriété intellectuelle.

www.seuil.com

Extrait de la publication

Avant-propos

Notre livre décrit une prédation royale. Depuis son accession au trône, en 1999, Mohammed VI a pris le contrôle de l'économie du Maroc dans l'arbitraire le plus absolu. Une stratégie d'accaparement marquée par la corruption effrénée de ses proches.

Au Maroc, en 2012, la monarchie impose toujours le silence et le secret sur ses agissements, ce qui a rendu notre enquête souvent délicate à mener.

Pendant plusieurs mois, nous avons rencontré plus de quarante témoins sur le sol marocain mais aussi à l'étranger, par souci de prudence.

Afin d'éviter les fuites, nous n'avons parfois révélé à nos interlocuteurs qu'une partie de notre projet. Ceux qui ont accepté de nous parler se divisent en trois catégories : des hommes proches du Palais ou du premier cercle gravitant autour du roi, capables d'en décrire les mœurs, le fonctionnement et les intrigues ; des experts, dont les compétences précieuses permettent de déchiffrer l'opacité des affaires royales dans des secteurs tels que l'agriculture, la finance, etc. ; et, enfin, des politiques, qui connaissent certains domaines sensibles que nous souhaitions aborder.

Ils ont accepté de nous parler mais, à l'exception de cinq d'entre eux, ils ont tous exigé que nous garantissions leur

anonymat et modifions des détails qui auraient pu permettre de les identifier.

La monarchie marocaine a instauré parmi les élites dirigeantes une véritable « culture de la docilité ». Mais, surtout, elle fait peur : lorsqu'elle s'abat, la disgrâce royale condamne socialement mais aussi financièrement et professionnellement.

Nous voulons remercier tous ceux qui nous ont aidés et qui sont conscients que les dérives royales que nous décrivons exigeaient d'être révélées.

Ils connaissent notre attachement sincère au Maroc et à son peuple. Nous avons l'un et l'autre travaillé comme journalistes dans ce pays. L'une de nous, Catherine Graciet, a travaillé au sein de la rédaction du grand journal d'opposition *Le Journal hebdomadaire*, depuis lors fermé par les autorités, et a notamment passé une année en poste au Maroc, à Casablanca. Cela lui a permis d'apprendre à connaître les coulisses politiques et économiques du royaume, ainsi que ses protagonistes. L'autre, Éric Laurent, a rencontré à de nombreuses reprises en tête à tête Hassan II, dans ses différents palais, en vue de réaliser un livre d'entretiens avec lui. Intitulé *La Mémoire d'un roi*, cet ouvrage est paru en 1993. Cette expérience lui a permis d'observer de façon privilégiée les mœurs du Palais et de la Cour.

Au Maroc, la monarchie demeure le seul pouvoir. Elle continue de prospérer puisqu'elle a eu la bonne idée de transformer, depuis des décennies, la vie publique et les institutions en un théâtre d'ombres. Les excès du roi sont protégés par une omerta que nous avons décidé de briser avec ce livre. Nous démontons non seulement les mécanismes d'un système, mais aussi les ressorts psychologiques internes qui ont transformé le prétendu « roi des pauvres » en un véritable « roi prédateur ».

Extrait de la publication

CHAPITRE I

Mohammed VI en roi Midas

En juillet 2009, le magazine américain *Forbes* créa la surprise en publiant sa liste annuelle des personnalités les plus riches du monde. Dans le classement spécialement consacré aux monarques, le roi du Maroc, Mohammed VI, faisait une surprenante apparition à la septième place, avec une fortune évaluée à 2,5 milliards de dollars. Il devançait des rivaux en apparence pourtant plus richement dotés, comme l'émir du Qatar, au sous-sol regorgeant de gaz et de pétrole, ou celui du Koweït, dont la fortune, selon *Forbes*, était six fois inférieure à celle du souverain marocain.

En 2009, la crise financière mondiale survenue un an plus tôt avait frappé de plein fouet l'ensemble des revenus, y compris ceux des plus fortunés. Pourtant, Mohammed VI, dont la fortune avait doublé en cinq ans, semblait mystérieusement échapper à ces aléas puisque *Forbes* le plaçait en tête du classement des personnalités ayant accru leurs richesses durant l'année 2008.

Il existait bien entendu entre ce « top ten », où figurait le monarque marocain, et les profondeurs du classement où stagnait son pays une distance considérable.

Dans le rapport mondial sur le développement humain élaboré par le PNUD, l'agence des Nations unies pour le développement, couvrant la période 2007-2008, le Maroc

Extrait de la publication

est en effet classé au 126e rang (sur 177 États) du point de vue du « développement humain », et le taux de pauvreté du pays atteint 18,1 %[1]. Mieux encore, plus de cinq millions de Marocains vivent avec 10 dirhams par jour, soit un peu moins de 1 euro[2], et le salaire quotidien minimum légal n'excède pas les 55 dirhams (5 euros). Pour ne rien arranger, en 2008, la dette publique du Maroc a bondi de 10 % en un an, pour atteindre 11,9 milliards d'euros, soit 20 % du PIB.

Le classement de *Forbes* ne faisait que soulever pudiquement un coin du voile sur l'ampleur d'une fortune royale en vérité beaucoup plus importante. Surtout, il taisait ou ignorait les moyens mis en œuvre pour parvenir à amasser une telle richesse. Il liait la fortune du roi à l'augmentation du prix des phosphates, dont le Maroc est l'un des premiers producteurs mondiaux, et, ce faisant, se trompait d'époque.

Un coup d'État économique

Pendant longtemps, durant le règne d'Hassan II, l'OCP (Office chérifien des phosphates) avait vu une part importante de ses bénéfices – jusqu'à 50 %, estimait-on –, soustraite au budget public pour satisfaire aux dépenses du souverain. Un arbitraire royal somme toute comparable à celui que pratique la famille régnante saoudienne, qui accapare une bonne partie de la manne pétrolière.

« Mon pays m'appartient », estimait Hassan II, qui appliqua

1. Fédoua Tounassi, « Mohammed VI, un roi en or massif », *Courrier international*, nº 975, 9 juillet 2009.

2. Le taux de conversion des dirhams en euros étant soumis à des variations, nous avons opté pour un taux moyen de 1 euro = 10 dirhams.

Extrait de la publication

avec constance ce principe. Son style de vie était particulièrement dispendieux. Il aimait le luxe, les dépenses somptuaires, et pourtant jamais il n'apparut dans le classement des plus grandes fortunes. Si son fils, en moins de dix ans de règne, a accompli ce bond quantitatif, c'est parce qu'il s'est livré à une sorte de hold-up à l'encontre de l'économie de son pays. Une prise de contrôle de tous les secteurs clés, un coup d'État économique larvé où l'apparence de légalité s'est employée à masquer l'ampleur de l'arbitraire.

Partout, à travers le monde, des dirigeants autoritaires ou des dictateurs détournent une partie des richesses nationales à leur usage personnel. Le plus souvent il s'agit de matières premières, comme le pétrole. Mais ce pillage revêt un caractère en quelque sorte illicite, hors la loi.

L'abus de pouvoir au Maroc, tel que nous allons le révéler, est d'une tout autre nature et relève d'une situation inédite, sans précédent. Ce pays présente en effet toutes les apparences d'un système économique normal, et à certains égards sophistiqué : banques, entreprises, secteur privé. Une réalité dont il convient de parler au passé. Le secteur économique marocain ressemble désormais à un village Potemkine qui dissimulerait les prédations royales.

Un maître des forges français, Wendel, avait énoncé au début du XXe siècle un principe que Mohammed VI et son entourage semblent avoir repris à leur compte : « Le bien ne fait pas de bruit ; le bruit ne fait pas de bien. » Le roi est désormais le premier banquier, assureur, exportateur, agriculteur de son pays. Il contrôle également le secteur de l'agroalimentaire, de la grande distribution et de l'énergie. Une prise de contrôle feutrée. Pourtant, l'enrichissement effréné du souverain et de quelques hommes à son service peut avoir des conséquences politiques incalculables, au moment où la

population est touchée de plein fouet par une crise qui l'appauvrit et fragilise les classes moyennes. C'est pourquoi leurs agissements ont partie liée avec le silence et l'ignorance.

La révélation de *Forbes* fut suivie par un épisode de censure particulièrement absurde. En juillet 2009, l'hebdomadaire français *Courrier international* fut interdit sur le territoire marocain. Il avait reproduit, sous le titre « Un roi en or massif », un article de la journaliste Fédoua Tounassi publié un peu plus tôt par la publication marocaine *Le Journal hebdomadaire*. Ce zèle absolu, et à contretemps, des censeurs traduisait l'extrême nervosité provoquée par la divulgation d'informations portant sur la fortune royale. Un tabou jusqu'ici inviolé, comme tout ce qui a trait à la personne du roi.

En montant sur le trône en 1999, Mohammed VI avait reçu le qualificatif flatteur de « roi des pauvres ». Dix ans plus tard, on découvrait qu'il était devenu le « roi des bonnes affaires ». Plus choquant encore, il aime être présenté comme un « businessman », terme ici totalement vidé de son sens puisque la détention d'un pouvoir absolu lui permet de réduire à néant toute concurrence.

Un rapide parallèle avec d'autres monarchies, fussent-elles de nature constitutionnelle, permet de comprendre que nous sommes ici aux antipodes de toute éthique démocratique. Imaginerait-on la reine d'Angleterre ou le roi d'Espagne à la tête des plus grands établissements financiers, industriels, agricoles de leur pays, opérant dans une situation de monopole à peine dissimulée ?

Les trente-huit années du règne d'Hassan II furent ponctuées de coups d'État et de crises diverses. Mais l'homme était un redoutable animal politique, doté d'un instinct de survie impressionnant. Dans les années 1960 et 1970, au moment

Extrait de la publication

où la plupart des pays nouvellement indépendants choisissaient la voie socialiste, il se tourna habilement vers l'économie de marché tout en mettant en œuvre une stratégie d'accaparement de la rente.

Le jardin secret du roi

Attentif à ses intérêts, Hassan II a toujours veillé à ce que la famille royale – et d'abord lui-même – bénéficie de revenus financiers conséquents. Mais, omniprésent dans le champ politique, il se désintéressait fondamentalement des questions économiques. Son successeur, lui, demeure une véritable énigme politique : inexistant sur la scène internationale, souvent absent de la scène intérieure, il n'a jamais accepté d'être interviewé par un journaliste marocain, n'a jamais accordé la moindre conférence de presse, et il paraît se désintéresser de la politique comme de son pays. En revanche, hyperactif dans le contrôle de ses affaires, il semble regarder le Maroc comme un marché captif soumis à son bon vouloir.

Le goût des bonnes affaires est le jardin secret du roi, un secret qui fut longtemps soigneusement gardé par ses conseillers-courtisans, mais un jardin qui s'étend aux frontières du royaume.

Cette prédation autarcique traduit un étrange aveuglement au moment même où l'Histoire, dans le monde arabe, est en mouvement. La dénonciation de la corruption était en effet au cœur des slogans lancés par les peuples qui ont eu raison des régimes autoritaires en Tunisie, en Égypte et en Libye. Au Maroc, les manifestations qui se déroulent ces temps-ci à travers le pays mettent nommément en cause les deux collaborateurs les plus proches du roi et stratèges de sa mainmise sur l'économie et la politique du royaume.

Dans un univers aussi soigneusement codé et feutré que le Maroc, ces attaques visent en réalité la personne même du souverain, auquel il serait sacrilège de s'attaquer frontalement. Aussi l'annonce par *Forbes* en 2009 du montant supposé de la fortune royale rendit-elle les proches collaborateurs du roi extrêmement nerveux.

Le 1er août 2009, le Palais, par le biais du ministre de l'Intérieur, fit saisir et détruire le dernier numéro du magazine indépendant *TelQuel* et sa version arabophone, *Nichane*. Motif : la publication d'un sondage à l'échelle nationale pour savoir ce que les Marocains pensaient du souverain. Un cas de censure odieux, mais surtout absurde : le peuple portait un jugement positif sur l'homme monté sur le trône dix ans plus tôt. Le porte-parole du gouvernement et ministre de la Culture usa alors d'une formule péremptoire : « La monarchie ne peut être mise en équation. » En équation peut-être pas, mais en chiffres certainement, d'où l'inquiétude qui s'emparait de ces exécutants à la manœuvre.

Principe de base au Maroc, sécrété par le système : tout homme détenteur d'une parcelle de pouvoir est un courtisan s'efforçant de toutes ses forces de défendre le roi pour mieux se protéger lui-même. *Le Monde*, qui publia les résultats du sondage, fut interdit deux jours plus tard au Maroc. Les autorités marocaines récidivèrent ensuite en bloquant l'édition du quotidien en date du 22 octobre 2009. Sa une exhibait un dessin de Plantu montrant un personnage coiffé d'une couronne, tirant la langue avec ce qui ressemblait à un nez de clown. La légende mentionnait : « Procès au Maroc contre le caricaturiste Khalid Gueddar qui a osé dessiner la famille royale marocaine[1]. »

1. *Le Monde*, 22 octobre 2009.

Extrait de la publication

Désormais l'opinion se fait entendre dans les pays arabes. Une irruption fâcheuse, qui perturbe la stratégie et complique les objectifs des dirigeants en place. Sauf au Maroc, où, impavides, le roi et ses exécutants continuent de se livrer à la prédation.

Le Makhzen est le mot par lequel on désigne l'appareil d'État entourant le souverain. Ses caractéristiques : une soumission aveugle aux ordres du monarque et un désir effréné de satisfaire des besoins que la position occupée au sein de la hiérarchie permet d'assouvir. Pour les hommes du Makhzen, le Maroc n'est qu'une mine à ciel ouvert où l'on est susceptible de puiser en toute impunité. Un monde où le sens de l'intérêt général et de l'intérêt national n'existe pas. C'est ainsi que le souverain marocain et ses proches conseillers pratiquent cette forme dégradée du pouvoir qu'est l'abus permanent.

Extrait de la publication

Extrait de la publication

CHAPITRE II

Quand la monarchie vit aux crochets de ses sujets

Le revenu annuel par tête d'habitant au Maroc était en 2009 de 4 950 dollars, soit moitié moins que celui des Tunisiens et des Algériens[1]. Pourtant, ce pays pauvre doté d'un État faible est une source inépuisable de satisfaction pour le roi. En s'octroyant la plus grande partie de l'économie du pays, il accroît une fortune personnelle déjà immense, tandis que le budget (modeste) de l'État prend en charge toutes ses dépenses. Règle numéro un : le souverain et sa famille ne paient aucun impôt. Règle numéro deux : sur ce sujet, l'opacité et le silence sont la règle, et cette très généreuse « couverture sociale » octroyée au monarque et à ses proches ne souffre aucun débat.

La première Constitution, élaborée en 1962 par Hassan II, mentionnait pudiquement : « Le roi dispose d'une liste civile. » Près de cinquante ans plus tard, le projet de la nouvelle Constitution, élaboré par son fils, reprend, en son article 45, les mêmes termes lapidaires. Une discrétion à laquelle les membres du Parlement sont sensibles. Toutes tendances politiques confondues, ils votent chaque année sans discuter, et à l'unanimité, le budget annuel octroyé à la monarchie. Pour expliquer cette

1. Banque mondiale, 2009. Liste des revenus par tête d'habitant.

touchante passivité, un député confia un jour à un journal marocain : « Généralement, on n'ose même pas prononcer les mots "budget royal" au moment du débat sur la loi de finances[1]. »

Mohammed VI se voit ainsi verser chaque mois 40 000 dollars, un salaire royal dans tous les sens du terme, puisqu'il est deux fois plus élevé que celui du président américain et celui du président français. Les pensions et salaires royaux, d'un montant annuel de 2,5 millions d'euros, englobent les émoluments versés au frère du roi ainsi qu'à ses sœurs et aux princes proches[2]. Le tout sans qu'il soit dit un mot de la ventilation entre eux. Tous les membres de la famille royale perçoivent en outre leur propre liste civile, versée par l'État marocain en contrepartie de leurs activités officielles ; le plus souvent bien modestes. La générosité du contribuable marocain, mis ainsi à contribution, sert à financer celle du roi. Sous la rubrique « Subventions du roi et de la Cour[3] », 31 millions d'euros (310 millions de dirhams) sont en effet octroyés au souverain afin qu'il les redistribue, selon son bon vouloir, en dons et subventions. Une somme dont l'usage échappe naturellement à tout contrôle, mais on sait qu'au temps d'Hassan II elle servait en partie de caisse noire pour s'assurer les faveurs de certaines personnalités politiques, marocaines ou étrangères, et récompenser pour sa fidélité l'étrange tribu française des « amis du Maroc », composée de journalistes, d'académiciens, de médecins, d'avocats et d'anciens responsables des services de renseignements…

1. Driss Ksikes et Khalid Tritki, « Enquête. Le salaire du roi », *TelQuel*, nº 156-157.
2. *Ibid.*
3. *Ibid.*

Extrait de la publication

Chaque année, tous ces « bénéficiaires » recevaient un carton d'invitation frappé aux armoiries royales, les conviant à la fête du Trône, ainsi que des billets d'avion de première classe. Dans la cour du palais, inondée de soleil, où se retrouvaient tous les corps constitués, ils formaient une masse sombre, distincte. La Légion d'honneur à la boutonnière, pour la plupart d'entre eux, ils respiraient la satisfaction et la respectabilité. Manifestement honorés de faire partie des « élus », ils attendaient avec impatience le moment où ils pourraient enfin s'incliner devant le roi en lui baisant la main. Pourtant, cette tribu était aussi prudente que vaniteuse. Pour rien au monde elle n'aurait renoncé à ses privilèges, mais elle répugnait à s'impliquer dans la défense du souverain. Chaque attaque contre Hassan II les trouvait silencieux, gênés, comme absents. Le seul qui défendit, et avec courage, le roi du Maroc fut l'animateur Jacques Chancel. Par contraste, Maurice Druon, le secrétaire général de l'Académie française, qui se réjouissait tant de côtoyer le roi du Maroc, se réfugia toujours dans un silence prudent.

Douze palais royaux

Les douze palais royaux répartis à travers le pays, auxquels s'ajoutent une trentaine de résidences où travaillent plus de mille deux cents personnes, sont pris en charge par le Trésor public à hauteur de 1 million de dollars par jour[1]. De ces douze palais, le roi actuel, comme son père d'ailleurs, n'en occupe régulièrement que trois ou quatre, nombre d'entre eux n'ont même jamais reçu sa visite. Mais peu importe, tous sont entretenus

1. Devon Pendleton, « King of Rock », *Forbes*, 17 juin 2009.

Extrait de la publication

avec le même soin vigilant. Jardiniers, domestiques, cuisiniers s'affairent dans chacun d'entre eux comme si le roi allait surgir à tout instant, même si l'on sait qu'il séjourne au même moment à l'autre bout du pays ou qu'il voyage à l'étranger.

Les salariés employés par le palais coûtent chaque année près de 70 millions de dollars au budget de l'État. Une structure pyramidale qui s'élève depuis les plus humbles serviteurs du roi jusqu'au sommet de l'appareil, composé du cabinet royal (trois cents employés permanents), du secrétariat particulier du roi, du cabinet militaire, de la bibliothèque et du collège royal, de plusieurs cliniques et de l'entretien du mausolée de Mohammed V où sont enterrés le premier roi et son successeur Hassan II[1].

Le parc automobile, lui, bénéficie d'un budget de 6 millions d'euros, consacrés au renouvellement des véhicules utilitaires mais aussi à l'entretien des voitures de luxe appartenant au souverain. À l'époque d'Hassan II, le visiteur ne manquait pas d'être surpris en découvrant l'abondance de Rolls Royce, Cadillac, Bentley et autres modèles de luxe soigneusement alignés dans les garages royaux. Son successeur, lui, n'hésite pas à affréter un avion militaire marocain, de type Hercules, pour transporter son Aston Martin DB7 en Angleterre jusqu'au siège du constructeur, afin qu'elle puisse être réparée dans les plus brefs délais[2]. Il est également le client privilégié de Ferrari, dont il achète de nombreux modèles.

Ses caprices vestimentaires ont également un coût pour le budget de l'État : 2 millions d'euros par an. Son père se plaisait à changer de tenue trois fois par jour, et il fit la fortune

1. *Ibid.*

2. Neil Syson, « King flies Aston 1,300 miles to fix it », *The Sun*, 24 septembre 2009.

Extrait de la publication

du couturier parisien Smalto. Mohammed VI, lui, semble avoir une prédilection pour les tissus rares. Il s'est fait confectionner par des tailleurs londoniens un manteau en laine de lama facturé 35 000 livres sterling[1]. Un million de dollars est par ailleurs dévolu à l'entretien des animaux vivant dans les palais[2].

Autre poste dispendieux budgété dans la loi de finances : les déplacements à l'étranger du roi et de sa Cour, qui, en 2008, étaient budgétés à hauteur de 380 millions de dirhams (38 millions d'euros)[3]. Même s'il possède plusieurs jets, il est fréquent que des appareils appartenant à la Royal Air Maroc (RAM), la compagnie nationale, soient réquisitionnés pour transporter le souverain, sa suite et son mobilier personnel. Le Boeing de Sa Majesté[4] affiche un luxe ostentatoire et a été équipé d'une chambre à coucher, d'un bureau-salle de réunion, d'appareils de musculation et d'équipements stéréo dernier cri.

En 2006, le coût d'une heure de vol d'un seul Jumbo-jet 747 appartenant à la Royal Air Maroc s'élevait à 18 000 dollars. De surcroît, le roi est souvent accompagné de deux cent cinquante à trois cents personnes, qui embarquent dans un Boeing 747 Jumbo et deux Boeing 737-400, auxquels il faut ajouter trois Hercules C-130 pour les meubles et les bagages. Avec des déplacements de trois semaines en moyenne et soixante heures de vol hebdomadaires, la facture dépasse les 3 millions de dollars par voyage. Une somme faramineuse à laquelle il faut ajouter une facture quotidienne de 1,8 million de dollars

1. « Le roi de la sape », *TelQuel*, nº 361, du 20 au 27 février 2009.

2. *Ibid.*

3. Fadoua Ghannam et Souleïman Bencheikh, *TelQuel*, n° 400, décembre 2008.

4. Nicolas Beau et Catherine Graciet, *Quand le Maroc sera islamiste*, Paris, La Découverte, 2006.

en moyenne, correspondant aux frais d'hébergement de la Cour.

Du 24 novembre au 7 décembre 2004, Mohammed VI, accompagné d'une délégation de trois cents personnes, a visité le Mexique, le Brésil, le Pérou et l'Argentine[1]. Au terme de ce périple, il s'est installé durant trois semaines, avec toute sa Cour, dans un complexe touristique paradisiaque de la République dominicaine. Ses voyages officiels à l'étranger sont presque toujours suivis de vacances prolongées. À Paris, il descend dans l'une de ses résidences ou bien à l'hôtel Crillon, place de la Concorde. À New York, il occupe un luxueux pied-à-terre près de Central Park.

L'État finance et entretient le roi

Pour comprendre à quel point l'État marocain est devenu la vache à lait de la monarchie, il faut remonter trente-cinq ans en arrière, dans les années 1980. À son arrivée sur le trône, en 1961, Hassan II ne disposait que de quatre palais véritablement habitables : celui de Casablanca, qui sera agrandi et restauré, comme ceux de Rabat et d'Ifrane, sur les contreforts du Moyen Atlas, et, enfin, la résidence royale de Dar Essalam, dans la banlieue de Rabat. Véritable roi bâtisseur, mais uniquement préoccupé de sa gloire et de son confort, il commença à édifier dans le Nord un palais sur les hauteurs de Tanger, où il ne se rendit pratiquement jamais, puis un autre dans le sud du royaume, à Agadir, où durant ses trente-huit années

1. Fadoua Ghannam et Souleïman Bencheikh, « La machine des déplacements royaux », *TelQuel*, nº 400, décembre 2008.

Extrait de la publication

Extrait de la publication

RÉALISATION : PAO ÉDITIONS DU SEUIL
IMPRESSION : CPI FIRMIN DIDOT À MESNIL-SUR-L'ESTRÉE
DÉPÔT LÉGAL : MARS 2012. N° 106463 ( )
Imprimé en France

Extrait de la publication